

DIRECTION SECURISATION JURIDIQUE DES ACTES ET RISQUES ASSURANTIELS

Marignane, le 2 octobre 2025

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Dossier suivi par : Pascale Metin

雪: 04.42.31.11.23.

<u>Objet</u>: Convocation au conseil municipal <u>Pièces jointes</u>: Dossier du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se réunira en séance publique :

Jeudi 9 octobre 2025 à 18h00

Espace culturel Saint Exupéry- théâtre Molière – 53-55 Boulevard Jean Mermoz

Je vous indique que les éventuelles pièces annexes trop volumineuses pour être transmises avec le dossier ci-joint, sont à votre disposition en Mairie, auprès de la Direction Assemblée et Affaires Juridiques.

Et je vous rappelle enfin, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues de votre choix, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du CGCT.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire, Éric LE DISSÈS

MARIGA NE

CPI: Cabinet du Maire.